



29^{ème} TRAVERSÉE DE MIGENNES DE NAGE AVEC PALMES

CHAMPIONNAT RÉGIONAL LONGUE DISTANCE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

DIMANCHE 6 OCTOBRE 2019

REGLEMENT

-L'épreuve est ouverte à tous les licenciés FFESSM, **ou aux nageurs d'autres fédérations, âgés de plus de 16 ans.**

Pour les nageurs mineurs, une **autorisation parentale signée est obligatoire**

-MIGENNES SUBAQUATIQUE, club organisateur, n'est pas responsable des dommages causés à des tiers par les concurrents ou dont les concurrents peuvent être victime du fait de leur participation à l'épreuve.

- Chaque club désignera un responsable d'équipe dont le nom devra figurer sur le bordereau d'engagement.
 - Le jour de la compétition, ce responsable devra se présenter entre 8h00 et 8h45 au secrétariat où lui sera remis le dossier correspondant à son club. Il devra émarger la feuille de présence.
 - Le port de la tenue néoprène est strictement obligatoire, pendant toute la durée de la compétition.
 - Le numéro de dossard devra être bien lisible, sur le côté droit et hors de l'eau.
 - La durée maximale de l'épreuve est fixée à deux heures, au delà de cette période, les arrivées ne seront plus enregistrées et la navigation sera rétablie.
 - Les équipements d'appui sont autorisés (Planches, flotteurs, hydro speed, etc...), à l'exception des plaquettes de nage pour les mains.
 - Les nageurs utilisant des équipements d'appui devront partir obligatoirement au second départ.
 - Les inscriptions doivent se faire **avant le jeudi 3 octobre 2019.**
 - Le club Migennes Subaquatique se réserve le droit d'apporter toute modification qu'il jugera nécessaire au présent règlement.
- Ce Championnat Régional vout permettra de participer au Championnat de France.

29^{ème} TRAVERSÉE DE MIGENNES DE NAGE AVEC PALMES

PROGRAMME

De 8h à 8h45 : ACCUEIL des responsables de club au secrétariat.

- Point de rassemblement : Parking de la mairie de Laroche (près de l'arrivée).
- Secrétariat sur place à la mairie de Laroche.
- Remise des dossards aux responsables et émargement de la feuille de présence.

De 8h30 à 9h30 SE RENDRE A PIEDS VERS LE DEPART

- Pour se rendre au départ, il faudra emprunter le pont de l'Yonne (après les feux du carrefour) pour atteindre l'autre berge. Le briefing sera donné dans le chemin à droite après le pont.

ATTENTION : 10min de marche pour rejoindre le départ

A 10 h et 10 H 05 précises : DEPARTS

- Pour votre sécurité, soyez attentif au briefing qui sera donné avant le départ.*
- Deux départs seront donnés à cinq minutes d'intervalle. Le premier départ concernera les nageurs n'utilisant pas d'équipement d'appui et le second, les nageurs utilisant des équipements d'appui.*

De 10h45 à 12h00 : ARRIVEE DES NAGEURS AU PONTON DE LAROCHE

- L'arrivée se déroulera comme d'habitude au ponton de Laroche (200 m après le pont de Laroche).
- Des boissons chaudes seront offertes aux concurrents.

A PARTIR de 11h45 : Espace restauration « FOOD TRUCK » sera à votre disposition à la salle des fêtes de Laroche

A 13h00 : PROCLAMATION DES RESULTATS ET POT DE L'AMITIE

- Elle aura lieu à la salle des fêtes de Laroche

29^{ème} TRAVERSÉE DE MIGENNES DE NAGE AVEC PALMES

HEBERGEMENTS

DISPONIBILITE REGION DE MIGENNES :

- TERRAIN DE CAMPING DE MIGENNES Tél : 03.86.80.17.63
- HOTEL DU Luxembourg Av. JJ ROUSSEAU à MIGENNES Tél : 03.86.80.22.11
- HOTEL DE L'YONNE 48bis Rue E.TABARANT à LAROCHE Tél : 03.86.80.05.70

DISPONIBILITE ECHANGEUR AUTOROUTE A6 AUXERRE-NORD :

- HOTEL 1ERE CLASSE Tél : 03.86.40.67.77
- HOTEL B & B Tél : 03.86.53.42.42
- HOTEL CERISE Tél : 03.86.40.55.92
- HOTEL CAMPANILE Tél : 03.86.40.71.11

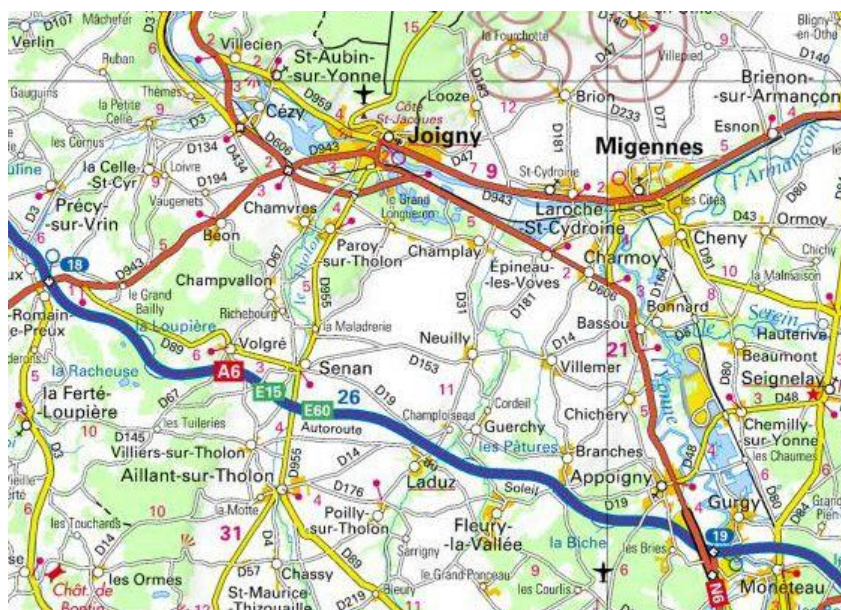
RESTAURANTS

MIGENNES SUBAQUATIQUE ne prendra aucune réservation pour les repas du samedi soir et du dimanche.

Néanmoins, il vous communique plusieurs restaurants qui pourront vous accueillir.

POUR LE DEUJEUNER DE DIMANCHE, UN FOOD TRUCK SERA PRESENT A LA SALLE DE PROCLAMATION DES RESULTATS

ITINERAIRE ROUTIER POUR L'ACCUEIL

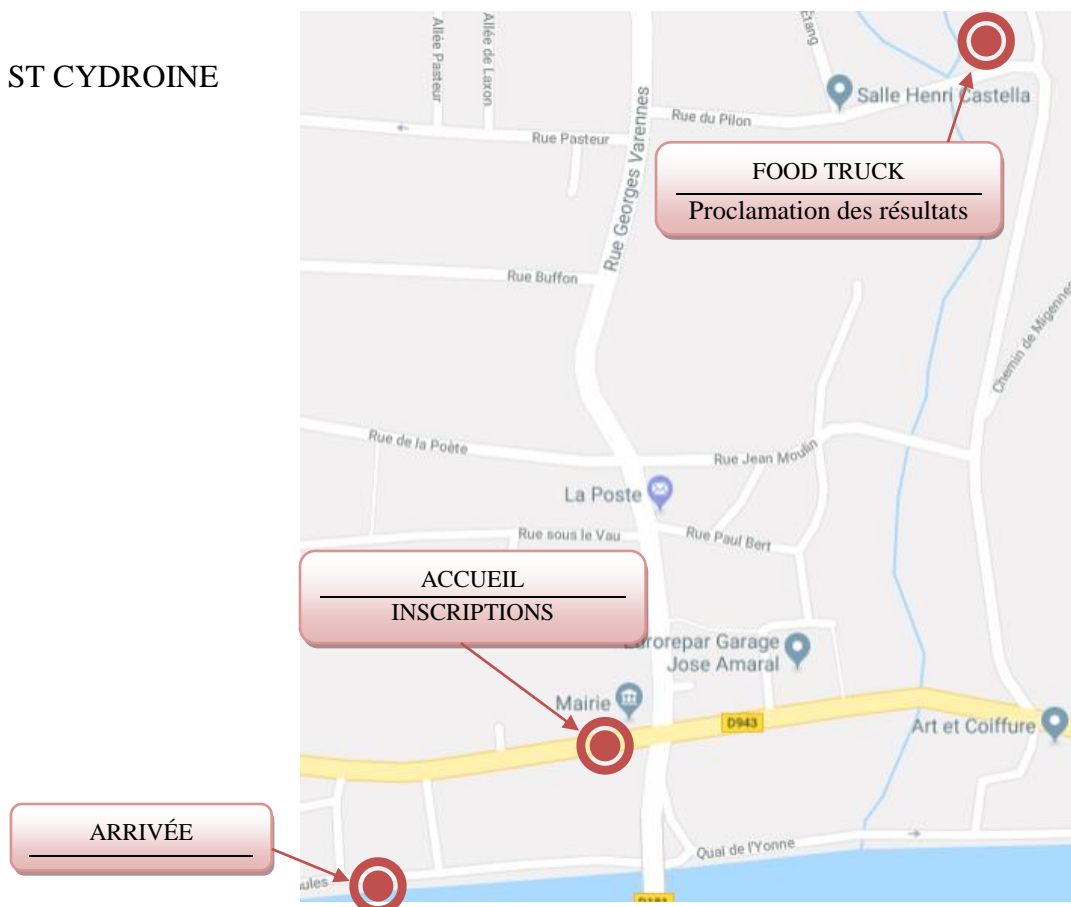


ADRESSE MAIRIE

1 Pl 19 Mars 1962
89400 LAROCHE ST CYDROINE

COORDONNEES

3° 29' 03.8'' E
47° 57' 51.4'' N



**VAINQUEURS DE LA COUPE PAUL BERT ET TRAVERSÉE DE MIGENNES
DEPUIS LA CREATION EN 1981**

1981	KOSTECKY THIERRY	VILLEPINTE	1 h 01' 34"
1982	SIGOREL GERARD	RCS	1 h 02' 07"
1983	BENOIST PATRICK	NEVERS	1 h 02' 54"
1984	BENOIST PATRICK	NEVERS	0 h 51' 15"
1985	CANIZARES FRANCOIS	CS ORLEANS	1 h 02' 30"
1986	SIGOREL GERARD	CSAKB	0 h 57' 14"
1987	SIGOREL GERARD	CSAKB	0 h 44' 28"
1988	MORIN DAVID	CSAKB	0 h 49' 58"
1989	SIGOREL GERARD	CSAKB	0 h 58' 16"
1990	SIGOREL GERARD	CSAKB	0 h 57' 25"
1991	MORIN DAVID	CSAKB	0 h 52' 16"
1992	ROBIN FREDERIC	SALBRIS	1 h 03' 13"
1993	LECLERC FABRICE	CNP CHERBOURG	0 h 45' 35"
1994	LECLERC FABRICE	CNP CHERBOURG	0 h 46' 23"
1995	ROBIN FREDERIC	SALBRIS	0 h 47' 18"
1996	SANJEU DIDIER	SC VERNOUILLE	0 h 59' 03"
1997	ROBIN FREDERIC	SALBRIS	0 h 55' 42"
1998	RAVOISIER THIERRY	APSAVO	0 h 55' 38"
1999	ROBIN FREDERIC	SALBRIS	0 h 43' 10"
2000	GAULT OLIVIER	SC VERNOUILLET	0 h 46' 41"
2001	LAFOSSE GERARD	AS MEAUX	0 h 50' 33"
2002	THIEFFRY FREDERIC	CN VIRY CH	1 h 03' 42"
2003	GAULT FABRICE	PALME CHALETOISE	1 h 04' 01"
2004	MAQUART DIDIER	ESN PALMER'S	1 h 01' 24"
2005	ROBIN FREDERIC	SALBRIS	0 h 59' 24"
2006	GUTIERREZ RAPHAEL	US MELUN	1 h 02' 25"
2007	GUTIERREZ RAPHAEL	US MELUN	0 h 50' 08"
2008	BERTON PHILIPPE	CN VIRY CHATILLON	0 h 56' 01"
2009	BERTON PHILIPPE	CN VIRY CHATILLON	1 H 01' 45"
2010	BERTON PHILIPPE	CN VIRY CHATILLON	0 H 53' 32"
2011	BERTON PHILIPPE	CN VIRY CHATILLON	1 H 01' 12"
2012	BERTON PHILIPPE	CN VIRY CHATILLON	1 H 00' 07"
2013	VILLETTE DENIS	EAU VIVE PLONGEE Orléans	0 H 50' 52"
2014	KUPCZAK STANISLAS	ASTERINA MEAUX	1 H 00' 30"
2015	BARBERAT FABIEN	CLUB OCEANAUTE COURBEVOIE	0 H 58' 11"
2016	BARBERAT FABIEN	CLUB OCEANAUTE COURBEVOIE	0 H 53' 08"
2017	NOBLECOURT Maxime	CLUB OCEANAUTE COURBEVOIE	0 H 56' 09"
2018	NOBLECOURT Maxime	CLUB OCEANAUTE COURBEVOIE	0 H 53' 12"
2019	Cette année, c'est certain ce sera vous.....		

Modèle d'autorisation parentale

Je soussigné Monsieur, Madame

Autorise mon fils, ma fille.....

A participer à la Traversée de Migennes de nage avec palmes

Qui aura lieu le.....

Signature

Je soussigné Monsieur, Madame

Autorise mon fils, ma fille.....

A participer à la Traversée de Migennes de nage avec palmes

Qui aura lieu le.....

Signature